

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 4 novembre 2019, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants :

Mme Suzanne Jutras, M. Sébastien Alix, M. Daniel Audet, M. Jonatan Audet M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-218

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2019

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

EN CONSÉQUENCE,

2019-219

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 et qu'il soit adopté avec la correction suivante :

- au point 11.1 indiquer que le proposeur est le conseiller Martin Loubier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS

- Les pluies diluviennes et les grands vents du 1^{er} novembre dernier ont causé des dommages à la majorité des chemins municipaux. Des chemins ont subi une forte érosion par l'eau, des arbres cassés jonchaient sur les voie de circulation, le personnel de voirie a été à l'œuvre tôt le matin pour rétablir une circulation sécuritaire, dans la mesure du possible. Plusieurs voyages de gravier ont été nécessaires pour ces réparations. Afin de bénéficier du programme général d'aide financière lors de sinistre, une demande a été acheminée à la Sécurité civile pour aider la municipalité à défrayer ces coûts imprévus.

Pour leur part, les pompiers volontaires ont visité les domiciles qui ont eu une longue période sans électricité, pour s'assurer de la sécurité de leurs résidents.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

- **La mairesse Céline Gagné**
 - Membre d'office de tous les comités municipaux
 - Représentante à la MRC

- Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
- Équipe de développement du Haut-Saint-François
- Comité de la route 257
- Comité de sécurité public MRC
- Comité des usagers de la fibre optique intermunicipale
- *Communication Haut-Saint-François* (MRC)

2 octobre soirée remise des bourses aux finissants

7 octobre séance du conseil

8 octobre atelier de la MRC

9 octobre participation à la formation sur la sécurité civile

28 octobre atelier du conseil

Autres

13 octobre brunch de la Fabrique (bénévole)

6. MEMBRES DU CONSEIL

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en octobre 2019.

- Le conseiller Guy Lapointe

- Remplaçant au conseil des maires
- *Communication Haut-Saint-François*
- Comité de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Bâtiments municipaux
- Réseau Biblio de l'Estrie

2 octobre soirée remise des bourses aux finissants

7 octobre séance du conseil

9 octobre participation à la formation sur la sécurité civile

15 octobre conseil des maires de la MRC

28 octobre atelier du conseil

30 octobre c.a. de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*

- La conseillère Suzanne Jutras

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- *Journal Le Haut-Saint-François*
- Comité des loisirs de la MRC

2 octobre soirée remise des bourses aux finissants

7 octobre séance du conseil

9 octobre participation à la formation sur la sécurité civile

16 octobre réunion du comité consultatif en environnement

21 octobre rencontre planification stratégique en loisir avec Mme Isabelle Bibeau

28 octobre atelier du conseil

- Le conseiller Jonatan Audet

- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Bâtiments municipaux

7 octobre séance du conseil

28 octobre atelier du conseil

Le conseiller Audet remercie les pompiers volontaires et le comité du Village de Noël qui ont sécurisé et animé le soir de l'Halloween.

- Le conseiller Sébastien Alix

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Environnement, protection des milieux naturels
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
- Comité consultatif de développement – développement économique

- Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

2 octobre soirée remise des bourses aux finissants

7 octobre séance du conseil

28 octobre atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Environnement, protection des milieux naturels
- Comité consultatif en développement – développement économique

7 octobre séance du conseil

16 octobre réunion du comité consultatif en environnement

28 octobre atelier du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

2 octobre soirée remise des bourses aux finissants

7 octobre séance du conseil

28 octobre atelier du conseil

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le formulaire de déclarations des intérêts pécuniaires a été remis à tous les membres du conseil. Le dépôt des déclarations se fera à la séance de décembre.

7.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DE TAXATION 2020

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Lapointe, avec demande de dispense de lecture, qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera déposé concernant la taxation pour l'année 2020. Une assemblée extraordinaire sur l'adoption du budget 2020 aura lieu le mardi 17 décembre 2019 à 19 h et le projet de règlement concernant la taxation 2020 y sera présenté.

7.3 FERMETURE DU BUREAU PENDANT LES FÊTES

2019-220

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre 2019 au 2 janvier 2020 inclusivement. L'horaire régulier d'ouverture reprendra le 6 janvier 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.4 ADOPTION DU CALENDRIER 2020 DES SÉANCES ORDINAIRES

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE ;

2019-221

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, lesquelles débiteront à 19h00.

Année 2020	Séances ordinaires	
Mois	Date	Journée
Janvier	13	lundi
Février	3	lundi
Mars	2	lundi
Avril	6	lundi
Mai	4	lundi
Juin	1	lundi
Juillet	6	lundi
Août	3	lundi
Septembre	9	mercredi
Octobre	5	lundi
Novembre	2	lundi
Décembre	7	lundi

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité, de même que sur le site web du canton.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.5 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

2019-222

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE les services de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thorton de Thetford Mines soient retenus pour la vérification externe, la préparation des états financiers 2019 et autres travaux comptables, le tout tel que présenté dans leur offre de services datée du 28 octobre 2019. Les honoraires prévus sont de 12 450 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.6 LE REFLET – VŒUX DES FÊTES

2019-223

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la municipalité réserve une demi-page en couleur, dans le journal *Le Reflet du canton de Lingwick*, pour la publication de ses vœux pour le temps des fêtes. Le coût est de 110 \$. Les vœux paraîtront aussi sur le site web de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.7 MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

2019-224

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLUQUE conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.8 MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2019

ATTENDU QUE la Municipalité doit présenter les résolutions produites par le ministre des Finances du Québec le soir même de l'ouverture des soumissions;

ATTENDU QUE la date du 2 décembre 2019, jour prévu de la séance régulière de décembre, était complète et que la date d'adjudication retenue est le 3 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE;

2019-225

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU

QUE la date de la séance régulière du mois de décembre 2019 soit modifiée, de façon à changer le jour de la séance prévue le lundi 2 décembre 2019 pour le mardi 3 décembre 2019 et qu'un avis public soit publié, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal*. L'heure et le lieu de la séance demeurent inchangés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.9 MAUVAISE CRÉANCE – SUITE À LA RÉTROCESSION

ATTENDU QUE la Municipalité a repris le terrain situé au 81, chemin du Belvédère, lot 4 851 986 par rétrocession et que ce terrain a été revendue;

2019-226

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le compte à recevoir du matricule 3549 95 6068, désigné par l'adresse 81, chemin du Belvédère, présentant un solde de 139,65 \$, en date du 4 novembre 2019, pour des factures de 2017, 2018 et 2019 soit considéré comme une mauvaise créance compte tenu le changement de propriétaire par acte de rétrocession à la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.10 GRAPHALBA – SERVICE WEB 2020

2019-227

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de retenir les services de GraphAlba pour les mises à jour du site web de la municipalité. Le tarif annuel pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 est de 1 295 \$, sans taxe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.11 CONDITIONS DE TRAVAIL ET ÉCHELLE SALARIALE 2020-2024

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'établir les conditions de travail et une échelle salariale qui puissent servir de barème lors de renouvellement de contrat et / ou d'embauche de nouveaux employés;

2019-228

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que le conseil municipal adopte les conditions de travail et l'échelle salariale 2020-2024 pour les employés du Canton de Lingwick, tel que présenté par le conseiller Sébastien Alix et approuvé lors de l'atelier du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.12 GALA DES MÉRITES – COMMANDITE

2019-229

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de verser un montant de 50 \$, correspondant à la catégorie de commandite bronze, à titre de contribution au Gala des mérites scolaires de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent qui aura lieu en juin 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.13 LA MÉRIDienne – PROJET *Toutes ensemble dans le même bateau*

2019-230

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU de verser un montant de 50 \$ à La Méridienne afin d'encourager le projet *Toutes ensemble dans le même bateau*, lequel vise la formation d'équipes de victimes de violence conjugale à la pratique du bateau dragon, avec pour objectif de donner à ces femmes les bienfaits de cet activité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.14 OPÉRATION NEZ ROUGE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

2019-231

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU d'accorder une aide financière de 115 \$ à l'organisme Opération Nez rouge du Haut-Saint-François, puisque l'organisme offre un service de accompagnement sécuritaire dans la MRC du Haut-Saint-François et dessert le canton de Lingwick.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.15 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

ATTENDU QU' il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

ATTENDU QUE les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2019;

EN CONSÉQUENCE,

2019-232

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de novembre 2019;

Engagement de crédits	
Administration	
Inspection monte-personne	300 \$
Propane (génératrice)	200 \$
Cartes du territoire	200 \$
Total administration	700 \$
Voirie – réseau routier	
Urée et lubrifiant	330 \$
Antirouille	405 \$
Meules et disques	300 \$
Sel de déglacage	4 000 \$
Total voirie – réseau routier	5 035 \$
Hygiène du milieu	
Bacs pour chariot de service (4)	250 \$
Bac brun	85 \$
Total – hygiène du milieu	335 \$
Parcs et terrains de jeux	
Bâche (abri banc mosaïqué)	25 \$
Total parcs et terrains de jeux	25 \$
TOTAL :	6 095 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7.16 DÉPÔT ET PRÉSENTATION DES ÉTATS COMPARATIFS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Conformément à l'article 176.4 du *Code* municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose l'état comparatif des revenus et dépenses au 30

septembre 2019 et la prévision des revenus et dépenses pour l'exercice courant. Le document a été acheminé aux membres du conseil.

7.17 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS D'OCTOBRE 2019 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
19489	Receveur général Canada	Remises de l'employeur	1 852,98 \$
19490	Revenu Québec	Remises de l'employeur	4 552,67 \$
19491	Revenu Québec	Remb. TPS & TVQ	853,58 \$
19492	Services cartes Desjardins	Publipostage	45,09 \$
19493	Robert Ferland	Révision évaluation	702,90 \$
19494	Rousseau, Paul-Henri	Révision évaluation	142,00 \$
19495	Doyon, Denis	Révision évaluation	199,51 \$
19496	Bell Canada	Ligne fax	82,42 \$
19497	Bell Canada	Ligne garage	83,31 \$
19498	Fadoq Lingwick	Subvention 2019	250,00 \$
19499	Mun. Grenville-sur-le-Rouge	Solidarité GSLR	250,00 \$
19500	Fondation Louis-St-Laurent	Oktoberfest - plan bronze	100,00 \$
19501	MRC du Haut-St-François	QP éval. fosses, tél. supp.	2 266,00 \$
19502	CLD du Haut-St-François	Participation PDZA	40,00 \$
19503	Scies à chaîne C. Carrier	Réparation rouleau et élag.	438,81 \$
19504	Centre d'extincteur SL	Insp. hotte cafétéria	189,65 \$
19505	Axion	Wi-fi et tél. monte-pers.	77,62 \$
19506	Sanitaire Lac-Mégantic	Conteneur roll-off	1 063,98 \$
19507	SoliDel	Lumière butte de glisse	1 480,88 \$
19508	J-M Laroche, électricien	Rép. lumières de rues	491,23 \$
19509	Régie incendie des Rivières	Quote-part 4/4	12 468,00 \$
19510	Prudent Mesures d'urgence	Formation OMSC	2 845,63 \$
19511	Pavage Centre Sud du Qc	Concassé 1/4 net	1 109,10 \$
19512	Fernando Rosas	Frais de déplacement	45,08 \$
19513	Marché Morin	Essence, timbres, etc.	370,89 \$
19514	JN Denis inc.	Signal., insp., rép., pièces	4 637,53 \$
19515	Annulé		
19517	Quincaillerie NS Girard	Nettoyant, disj., embout...	76,05 \$
19518	Sylvio Bourque	Bonbons halloween	115,41 \$
19518	Vivaco groupe coop.	Asphalte froide, gants...	279,94 \$
19519	TGS Industriel inc.	Oxygène, buse	123,60 \$
19520	Serv. Sanitaires D. Fortier	Cueillette mat. rés. sept.	4 393,67 \$
19521	BurEau pompes et trait.	Filtreur eau garage/cas.	609,08 \$
19522	Céline Gagné	Frais de déplacement	14,70 \$
19523	Josée Bolduc	Petite cse - dîner OMSC	98,00 \$
19524	Ressort Robert	Attaches, meule	39,93 \$
19525	Transport Guillette inc.	Travaux pelle	10 685,49 \$
19526	Alsco corp.	Buanderie	173,88 \$
19527	Guy Lapointe	Frais de déplacement	37,73 \$
19528	Valoris	Enfouissement	3 638,37 \$
19529	Casey Sylvester	Prime hiver 2018-2019	200,00 \$
19530	Telus	Site web	8,17 \$
19531	Pascal Sévigny	Dépl. balises, prime	574,49 \$
19532	Alexandre Latulippe	Frais de déplacement	342,91 \$
19533	PJB Industries inc.	Chaînes, lames déneig.	3 634,30 \$
19534	Cain Lamarre	Frais juridiques, rencontre	672,75 \$
19535	Longus Estrie	Rétrocaveuse Case 2019	140 742,57 \$
19536	Pneus Métro inc.	Peinture jantes, rechap.	1 905,55 \$
19537	Jessica Audet	Charg. projet abri 1 de 2	2 322,50 \$
Total des			207 327,95 \$
10/10	Salaires	4 employés	2 612,21 \$
17/10	Salaires	6 employés	3 040,17 \$

24/10	Salaires	4 employés	2 506,50 \$
31/10	Salaires	6 employés	2 687,33 \$
04/11	Martin Loubier	Rémunération élu	119,22 \$
04/11	Guy Lapointe	Rémunération élu	330,76 \$
04/11	Sébastien Alix	Rémunération élu	291,22 \$
04/11	Daniel Audet	Rémunération élu	325,09 \$
04/11	Jonatan Audet	Rémunération élu	291,22 \$
04/11	Céline Gagné	Rémunération élu	481,57 \$
04/11	Suzanne Jutras	Rémunération élu	325,09 \$
			220 338,33 \$

2019-233

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 220 338,33\$ en tenant compte que, pour le chèque n° 19535, à l'ordre de Longus Estrie, le paiement se fera dans les 7 jours après la livraison de la rétrocaveuse, suite à son inspection pour s'assurer de sa conformité au devis et/ou cahier de charge, le tout tel qu'inscrit dans l'appel d'offres,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de crédit numéro 2019-11-01

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 220 338,33 \$.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Mme Suzanne Paradis remet au conseiller Guy Lapointe, représentant de la municipalité auprès des aînés, une charte sur la bienveillance des aînés laminée sur bois. Cette charte a été adoptée auparavant par le Canton de Lingwick (octobre 2017).

9. PAUSE SANTÉ

De 19 h 35 à 19 h 47

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. VOIRIE

11.1 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU QUE le conseil municipal du Canton de Lingwick a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

2019-234

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU que le conseil du Canton de Lingwick approuve les dépenses d'un montant de 24 640,75 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 DÉNEIGEMENT – CHAUFFEURS SUR APPEL

2019-235

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU que l'inspecteur municipal et chef d'équipe soit autorisé à embaucher, pour le déneigement, l'une des personnes inscrites sur la liste des remplaçants, liste révisée annuellement. Ces personnes peuvent être demandées advenant que la situation l'exige à cause de l'absence d'un des employés réguliers de la voirie ou lorsque des travaux de déneigement se prolongent sur une longue période ininterrompue. Les remplaçants inscrits sur la liste doivent posséder l'expérience nécessaire et le permis de classe 3. Le salaire alloué pour les chauffeurs pour le déneigement sur appel est de 21 \$ / heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. HYGIÈNE DU MILIEU

12.1 ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ – AMÉLIORATION DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury désirent présenter un projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / Municipalité régionale de comté (MRC) dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les compétences concernant la gestion des matières résiduelles sont partagées entre la MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont compétence en matière de collecte;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François a récemment déclaré sa compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire relativement à une partie du domaine des matières résiduelles, à savoir la valorisation de toutes les matières reçues, incluant les matières putrescibles, au lieu d'élimination avant leur enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC souhaitent améliorer leurs performances en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et les municipalités souhaitent optimiser le tonnage détourné de l'élimination afin d'atteindre les cibles du *Plan de gestion des matières résiduelles*;

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre de lacunes ont été identifiées à différents niveaux, qu'il y en a sûrement d'autres, que des solutions existent pour améliorer l'efficacité, avoir plus d'impact et avoir plus d'économie d'échelle;

EN CONSÉQUENCE;

2019-236

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le conseil du Canton de Lingwick

- s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC et d'assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

- nomme la MRC du Haut-Saint-François organisme responsable du projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12.2 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a demandé au comité consultatif en environnement (CCE) des recommandations sur les moyens à utiliser, afin que l'ensemble de la population procède au compostage domestique vu les obligations à venir à ce niveau;

ATTENDU QUE le CCE, lors de sa rencontre du 17 octobre 2019, a émis certaines recommandations applicables à la gestion des matières organiques générées par les activités des organismes communautaires;

EN CONSÉQUENCE;

2019-237

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Alix

ET RÉSOLU QUE

- le CCE fera une intervention lors de la fête municipale du 15 novembre prochain pour sensibiliser les organismes et les citoyens aux nouvelles mesures relatives au compostage et que les matières organiques soient ramassés lors de cet événement;
- la municipalité instaure un système pour la collecte des matières organiques générées par les activités des organismes communautaires et des utilisateurs de la cafétéria du centre municipal et que seul l'usage de vaisselle lavable ou compostable sera permis;
- deux bacs à compostage seront installés au printemps 2020, l'un à l'arrière du centre municipal et l'un près du lieu où se tient, entre autre, le marché public;
- les usagers de la cafétéria seront rencontrés par un représentant de la municipalité pour expliquer les nouvelles pratiques à adopter dans la gestion des matières organiques.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 PROJET D'ABRI PERMANENT

ATTENDU QUE la municipalité a présenté un projet d'abri permanent au Fonds de développement du territoire et que ce projet a été éligible à une aide financière de 49 493 \$;

ATTENDU QU' un comité s'est penché sur les besoins locaux en regard de ce nouvel équipement et qu'un fournisseur peut fabriquer l'abri permanent projeté dans des coûts raisonnables (rapport qualité/prix);

ATTENDU QUE le Règlement de gestion contractuelle n°350-2019 adopté par le Canton de Lingwick autorise de conclure un contrat de gré à gré pour les dépenses d'au moins 25 000 \$ et inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public et que les mesures inhérentes à ce règlement sont respectées;

EN CONSÉQUENCE;

2019-238

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la construction de l'abri permanent soit confiée à PL charpenterie menuiserie (9191-3566 Québec inc.) selon l'estimé des travaux fourni le 2 septembre 2019, pour un montant total, incluant les travaux et la main d'œuvre, de 58 350 \$ plus taxes. Les coûts se déclinent ainsi :

- Charpente de bois 42 515 \$
- Plafond 6 300 \$
- Membrane toiture 1 550 \$

- Revêtement de tôle et fascia : 7 985 \$

Les travaux devront être terminés pour le 1^{er} juin 2020. La municipalité pourra imposer, à titre de pénalité, un montant de mille dollars (1 000 \$) par jour de retard. Ces pénalités sont acquises de plein droit et sont prélevées à même les sommes dues par la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.2 PASSERELLE – SENTIER DU PARC DU BELVÉDÈRE

2019-239

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE la soumission présentée par Les Sentier de l'Estrie inc. pour l'aménagement d'une passerelle piétonnière en pruche naturelle dans le sentier du parc du belvédère soit acceptée. Le coût incluant la planification, les matériaux et l'aménagement de la passerelle est d'un maximum de 6 695,76 \$, incluant une contingence de 20 %, plus taxes. La passerelle sera livrable au printemps 2020 et au plus tard le 15 juin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14.3 RÉSEAU BIBLIO DE L'ESTRIE – COTISATION ANNUELLE 2020

2019-240

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le canton de Lingwick demeure membre du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie pour 2020. La cotisation annuelle est de 3,95 \$ plus taxes par citoyen, selon le Décret des populations de 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE

La liste de la correspondance reçue est déposée.

16. SUJETS DIVERS

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Question au sujet du bac brun.
- Demande de précisions concernant l'abri permanent.
- On s'informe si le sentier du parc du belvédère a subi des dommages lors des fortes pluies et des grands vents du 1^{er} novembre.
- Une représentant de la Table de concertation des aînés invite les gens présents à une pièce de théâtre dont le sujet est les proches aidants.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-241

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 12.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

CANTON DE LINGWICK

Céline Gagné,
Mairesse

Josée Bolduc,
Directrice générale secrétaire-trés.